

Investissez votre ISF au service de la jeunesse en difficulté agissez directement pour une cause urgente



François Content
Directeur général
d'Apprentis d'Auteuil

Avec la fondation Apprentis d'Auteuil, vous agissez avec efficacité

Victime des crises et retournements sociaux, une partie de notre jeunesse grandit sans espérance. Laisser une partie de la génération montante sur le bord du chemin est un gâchis humain, social et économique. C'est un échec collectif qui menace l'équilibre de la société toute entière.

Agir pour la jeunesse en difficulté permet de peser, humainement et efficacement, sur notre devenir commun. La loi vous donne la possibilité de faire de votre impôt, un outil de générosité. Investissez-le là où vous savez qu'il sera pleinement utile.

Apprentis d'Auteuil est un partenaire qualifié. La qualité des orientations prises et la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés ont été saluées par la Cour des Comptes en 2009. Le label IDEAS reçu l'an dernier a confirmé l'efficacité des actions menées.

Investir dans vos projets avec Apprentis d'Auteuil vous enrichira. Vous participerez activement à donner un avenir aux jeunes et à notre société.

Un nombre croissant de jeunes connaît la précarité, la dégradation des conditions de vie, l'éclatement de la structure familiale... En France, 2 millions d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté¹, 98 000 ont été signalés en danger², 150 000 quittent le système éducatif sans qualification³. Privés de leur enfance, ils perdent confiance en eux. Violence, décrochage scolaire, perte de repère traduisent leur désarroi et leur rejet d'une société où ils ne trouvent pas leur place. Leurs parents, désorientés ou submergés par les difficultés du quotidien, ont de plus en plus de mal à remplir leur mission éducative.

En agissant avec Apprentis d'Auteuil, vous faites le choix d'une expertise reconnue

Depuis plus de 140 ans, interlocuteur naturel des organismes de protection de l'enfance, nous accueillons, éduquons, formons et insérons chaque année plus de 13 000 garçons et filles, de 0 à 25 ans, en souffrance sociale et affective. Chacun est accompagné dans la reconquête de sa propre existence grâce à un parcours personnalisé, étudié avec lui et sa famille. Il acquiert un savoir-faire autant qu'un savoir-être, pour s'insérer dans la société et s'y épanouir.

Apprentis d'Auteuil s'adapte en permanence aux nouvelles détresses telles que le décrochage scolaire, la maternité précoce, la désocialisation, le logement précaire, la violence... Car pour nous, toute personne est sacrée, aucune ne peut être abandonnée. Les professionnels d'Apprentis d'Auteuil s'emploient, au quotidien, dans 200 établissements, à remettre les jeunes sur le chemin de leur vie dans le respect de leur histoire.

En 2009, 3 000 jeunes suivaient une formation professionnelle, 20 ont été médaillés au concours du Meilleur Apprenti de France. 75% des jeunes scolarisés dans les établissements Apprentis d'Auteuil réussissent leurs examens, ce qui est dans la moyenne nationale mais constitue des résultats exceptionnels compte tenu de leurs itinéraires scolaires douloureux.

Vous rendez possibles de nouvelles formes de prise en charge

La fondation Apprentis d'Auteuil, première institution française privée d'aide à l'enfance, est de plus en plus sollicitée. Pour faire face aux nouveaux besoins, elle agit en amont, auprès des familles, dans les quartiers fragiles, en multipliant ses dispositifs d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion par des partenariats et des reprises d'établissements. Il lui faut adapter ses modes d'intervention et d'accompagnement, développer des moyens pédagogiques innovants. Si les besoins sont identifiés, les financements publics ont atteint leur limite. Aucun de ces projets ne se fera ou n'essaimera sans l'engagement de philanthropes.

Vous prenez part à la construction d'une société plus juste

Investir une partie de votre ISF dans la jeunesse en difficulté est un placement porteur de sens et créateur d'avenir. Vous donnez à des jeunes les chances qu'ils n'ont pas eues. Votre engagement généreux contribue ainsi à préserver la cohésion sociale.

Apprentis d'Auteuil met à votre disposition son expertise sur-mesure pour vous conseiller et vous permettre d'opter, en toute liberté, pour le montage financier correspondant à votre désir d'agir dans le respect de vos réalités familiales, financières et fiscales. Vous optimiserez ainsi votre projet généreux, quel que soit le point de départ de votre démarche philanthropique.

Vous avez, cette année encore, la chance de pouvoir affecter votre impôt à une cause choisie. Celle de la jeunesse est la grande cause de notre avenir. Avant le 30 septembre 2011, donnez au titre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.

Claire Dognin
Responsable Philanthropie,
Apprentis d'Auteuil

¹ INSEE 2010 (chiffres 2008)

² ODAS 2008

³ Haut Conseil de l'Éducation nationale - 2007

Apprentis d'Auteuil
accueille les donateurs
et reçoit leurs dons en faveur
des enfants et des jeunes
sur son site historique,
40 rue Jean de la Fontaine
75016 Paris.



Hélène Dransart
Présidente fondatrice d'IDEAS*

Pourquoi un nouveau label philanthropique ?

Pour se développer, la démarche philanthropique doit être sécurisée. Créé en décembre 2009, le label IDEAS rapproche les donateurs qui veulent être sûrs de l'efficacité de leur don et les associations et fondations qui ont des besoins de financement. Trois thèmes fondent la confiance : la qualité de la gouvernance, celle de la gestion financière et l'efficacité des actions. Avec l'ordre national des experts comptables et des commissaires aux comptes, nous avons défini un Guide des Bonnes Pratiques sur la base de 120 indicateurs. Nos consultants accompagnent pendant un an les organisations qui souhaitent se mettre en conformité avec ces bonnes pratiques et recevoir notre label.

Quelle est sa fiabilité ?

La démarche de mise en conformité est validée par le commissaire aux comptes de l'organisme concerné et un expert comptable indépendant. Le label IDEAS est délivré par un comité, autonome, pour 3 ans, sous réserve du rapport annuel effectué par des contrôleurs externes et nos consultants.

Comment mesurer l'efficacité des actions menées par une fondation ?

Des tableaux de bord permettent de réaliser des reportings adaptés aux activités de chacune. Apprentis d'Auteuil a reçu en décembre 2010 le label IDEAS, attestant de la qualité de sa gestion et de sa gouvernance. C'est pour les philanthropes soucieux d'aider la jeunesse en difficulté, la garantie d'investir aux côtés d'un partenaire fiable et efficace.

* IDEAS, Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité. www.ideas.asso.fr

Directeur de la publication : François Content. • **Rédacteur en chef :** Roland Raymond • **Rédaction :** Alexis Becquart, Thomas Blard, Philippe Chalmin, François Content, Xavier Delattre, Laurence Delchiaro, François de Witt, Claire Dognin, Claude Jullion, Marcel Rufo. **Crédits photos :** Christophe Abramowitz/Radio France, Apprentis d'Auteuil, Thomas Blard, Fotolia, IDEAS, Claude Jullion, Fabrice Laffont, Phovoir-Images.com, Tulipes & Cie/Cedric Havenith. • **Illustration :** Christophe Dallier, Martin Vidberg. **Création et coordination :** Maxyma, imprimé en avril 2011 par Guillaume Rotative. Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC. **Sens & Finances :** N°7 - n° ISSN0756-3454. **Édité par Apprentis d'Auteuil** 40 rue Jean de La Fontaine 75016 Paris, tél : 01 44 14 75 75 **E-mail :** contact@apprentis-auteuil.org **Internet :** www.apprentis-auteuil.org



BULLETIN DE DON

Je fais un don de €

- Je recevrai un reçu fiscal me permettant de bénéficier des avantages fiscaux de la loi TEPA cette année si je donne avant le 30 septembre 2011.
- Je ne suis pas imposable dans le cadre de l'ISF, mais je recevrai un reçu fiscal dans le cadre de l'Impôt sur le Revenu.
- Je donne par chèque à l'ordre d'Apprentis d'Auteuil.

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Téléphone (facultatif) : Email (facultatif) : @

- Je souhaite recevoir un dossier d'information sur la loi TEPA.
- Je souhaite recevoir chaque parution du journal Sens & Finances.
- J'accepte de recevoir des informations d'Apprentis d'Auteuil par email.
- Je souhaite recevoir une documentation sur les modalités de legs, donations et assurance-vie.



40 rue Jean de La Fontaine - 75016 Paris

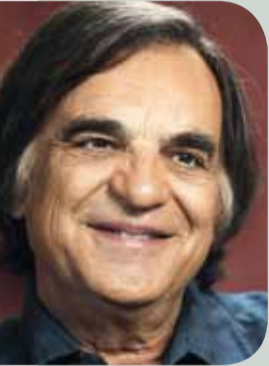
Accueillir, éduquer, former, insérer, aimer
Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1929



Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à Apprentis d'Auteuil. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case .



édito



Un pont entre les générations

Ma génération disait qu'elle deviendrait ce qu'elle voulait. La jeunesse se demande aujourd'hui ce qu'elle va devenir. Les aînés qui ont réussi devraient penser plus souvent qu'ils auraient aussi pu échouer... Sans doute ont-ils travaillé, mais ils ont eu surtout un atout de taille : celui d'être né durant les 30 Glorieuses où tout a été plus facile. Il est donc naturel et logique qu'un pont s'établisse entre ceux qui ont eu de la chance et des jeunes qui en manquent pour bien démarrer dans la vie.

On ne donne pas pour la jeunesse par culpabilité d'avoir beaucoup. Ces dons là ne sont pas porteurs de fruits. Ils permettent peut être de sortir un jeune du précipice où il serait tombé mais sans toutefois le mener hors du vide... ou l'empêcher de ressauter de manière volontaire !

Seul un engagement dans la durée permet de tirer de l'ornière ceux qui y sont tombés et de les porter en terrain sûr. Là, le don est magnifique : il permet une rencontre, crée un quotidien possible. Il change le regard que portent sur la société, des jeunes aujourd'hui en rupture.

Pour se dire philanthrope, il faut je crois se mettre dans la perspective d'accompagner des jeunes, dans les succès et les échecs, le temps nécessaire pour qu'ils s'engagent avec bonheur dans leur vie. Pour moi, il s'agit d'une sorte de parrainage : on soutient le jeune mais on ne lui fait pas un cadeau, on lui donne des moyens pour prendre sa vie en main.

Etre philanthrope, c'est être une sorte de Hussard de la République..., animé par des valeurs humanistes et altruistes qui permettent une identification projective du jeune. Celui-ci peut se reconnaître dans celui qui le soutient et avoir envie de lui ressembler.

Au fond, se satisfaire d'une réussite qui ne ferait que faciliter notre appétence pour une consommation excessive me paraît sans intérêt. Ce qui importe, c'est d'en faire un outil pour créer, chez les plus jeunes, de la confiance et de l'estime de soi.

Marcel Rufo

Professeur de psychiatrie de l'adolescent
et directeur médical de l'Ema
à l'hôpital Salvator à Marseille

En 2011, investissez votre ISF dans un capital solidaire d'avenir !



Osez, investissez, il est plus que temps ! Nous avons des défis majeurs à relever dont celui de donner un avenir à la jeunesse. Sans doute est-ce là d'ailleurs le plus important et le plus engageant d'entre eux. En 2011, la loi de finances vous donne encore la possibilité de choisir et d'agir avec l'ISF DON. Ne laissez pas passer cette opportunité. Engagez-vous dans la construction d'une société plus juste. Investissez pour le bien commun en exerçant votre responsabilité d'hommes et de femmes. Payer son impôt, c'est parfait. Décider d'en faire un outil porteur d'espérance, c'est infiniment plus exaltant !

Nous avons en France une chance inestimable, celle d'avoir une des fiscalités les plus généreuses du monde. Elle devrait faire de nous de grands donateurs. Hélas, il n'en est rien. A pouvoir d'achat égal, nous donnons quatre fois moins qu'un britannique, six fois moins qu'un suédois, onze fois moins qu'un nord-américain¹. L'Etat-providence a chez nous miné la solidarité individuelle. Nous nous sommes installés dans ce retrait confortable qui consiste à croire que payer son impôt nous dédouanerait de toute action de solidarité. C'est une erreur. Action publique et philanthropie sont nécessaires et plus que jamais complémentaires. Certes, on ne pourrait se satisfaire du fait que, malgré la crise, les dons des français aux grandes associations et fondations croissent en moyenne de 5% chaque année. Cela correspond au final à environ 3 milliards d'euros là où les nord-américains, particuliers et entreprises, donnent 261 milliards de dollars ! Nous devrions donner 10 fois plus...

Je ne dis pas que les Français ne soient pas généreux. Ils sont capables de grands élans lorsque les circonstances l'exigent. Mais nous n'avons pas la culture du don et ceux qui le pourraient hésitent à se lancer dans cette aventure extraordinaire qu'est la philanthropie.

Une fiscalité qui donne le goût de l'action et du don

Pourtant, quel risque prend-t-on à donner quand la loi permet d'alléger sa facture fiscale tout en investissant dans une cause choisie ? Les dons que vous faites ne vous coûtent réellement que 25 à 33% de ce que vous donnez. Mais attention, ne nous trompons pas de débat. Ces incitations fiscales n'ont d'autre intérêt que de vous permettre de faire mieux en donnant plus.

La générosité ne se calcule pas en fonction des avantages matériels qu'elle pourrait procurer. Ce qui

importe, c'est je crois, la grâce du don sans attente de retour. Cette capacité à donner et à agir pour l'autre qui fonde notre humanité.

Affecter une part de votre contribution ISF à une cause est un choix de liberté, celui de décider, en conscience, de peser sur le devenir de notre société. C'est aussi un choix d'humanité, celui de faire du bien et permettre d'enclencher une mécanique vertueuse où des vies se reconstruisent, des jeunes regardent à nouveau l'avenir avec confiance. Je ne crois pas qu'un chèque à l'Etat pour régler vos impôts ne vous permette jamais d'éprouver ce bonheur pur d'être au cœur de l'action, acteur et partie prenante de l'institution à laquelle vous donnez.

La jeunesse en difficulté, cause urgente et déterminante pour nous tous

Quant aux débats sur le réaménagement de l'ISF, ils ne doivent, ni ne peuvent avoir une incidence sur vos choix philanthropiques. Ils ne doivent, ni ne peuvent non plus influencer le niveau de vos dons. Les budgets des fondations qui agissent pour le bien commun, dans notre intérêt à tous, ne dépendent pas des aléas fiscaux. Leurs besoins de financement demeurent, en particulier en ce qui concerne la jeunesse. Ces besoins sont considérables, nous le savons bien.

Quant aux enfants et adolescents en difficulté, ils ne peuvent pâtir de considérations fiscales qui ne les concernent pas. Ou alors notre générosité n'aurait de générosité que le nom...

Cette année l'ISF est encore placé sous le signe de la Solidarité. Profitez-en, donnez ! Il est de notre responsabilité, individuelle et collective, de soutenir des projets donnant à tous les jeunes une espérance sociale et une place légitime. Il n'y a pas je crois de cause à la fois plus urgente et plus explosive que celle de la jeunesse. Il faut que ceux qui en ont les moyens agissent parce qu'il en va de l'avenir de notre société. Il faut, quoi qu'il advienne, sans autre motivation que celle de notre amour pour les autres, continuer à donner et donner plus.

Philippe Chalmin
Universitaire et animateur du Cercle Cyclope

Opter pour l'ISF DON c'est unir philanthropie et fiscalité

La loi de finances pour 2011 a choisi de valoriser le geste philanthropique en maintenant les avantages fiscaux de l'ISF DON créés par la loi TEPA. Le donateur peut ainsi garder la maîtrise de 75% de son ISF en l'affectant à une cause qui lui est chère, et donner du sens à son impôt.

Les dispositions ISF inscrites dans la loi TEPA du 1^{er} août 2007 ont ouvert une double possibilité de déduction fiscale : l'ISF-souscription capital PME ou l'ISF DON réservé aux dons affectés à certains organismes, dont les Fondations Reconnues d'Utilité Publique (FRUP).

Du très contesté « paquet fiscal », ces mesures sont sans doute celles qui font le moins débat. Elles ont d'ailleurs démontré leur efficacité : un an après leur mise en œuvre, le montant des dons imputés sur l'ISF DON augmentait de 30%. En 2009, le dispositif TEPA a ainsi permis de drainer 100 millions d'euros vers les FRUP et un milliard vers les PME.

Pour 2011, la loi de finances du 29 décembre 2010 confirme ces possibilités de réductions fiscales tout en valorisant l'ISF DON. Dans un contexte financier tendu, lié à une conjoncture fortement dégradée, cette décision de l'Etat de ne pas modifier le régime applicable à l'ISF DON s'inscrit dans une logique de reconnaissance et de valorisation du geste philanthropique.

La fiscalité 2011, plus favorable aux dons

Jusqu'à l'an dernier, que vous fassiez un don à une FRUP, ou que vous optiez pour un investissement dans une PME, vous pouviez déduire de votre ISF jusqu'à 75% du montant de votre don ou investissement dans la limite de 50 000 €.

En 2011, rien ne change pour les dons affectés à une FRUP ou à une fondation abritée par une FRUP ayant une activité éligible au dispositif TEPA.

Par contre, les investissements au capital de PME réalisés à compter du 1^{er} janvier 2011 sont fiscalement moins porteurs. Non seulement vous ne pouvez plus déduire de votre ISF que 50% du montant de la souscription (et non plus 75%), mais l'avantage fiscal (réduction ISF) est plafonné à 45 000 € (et non plus 50 000 €)¹.

Concrètement, un don de 2 000 € à une FRUP permet de déduire 1500 € de votre ISF. Votre don ne vous coûte réellement que 500 €. L'investissement d'une somme identique, après le 1^{er} janvier 2011, dans une PME permet une réduction de 1000 € de votre l'ISF, soit un coût réel pour vous de 1 000 €.

Il ne s'agit certes pas d'opposer ISF PME et ISF DON. Les PME, créatrices d'emplois, doivent renforcer leurs fonds propres. Les FRUP ont des besoins croissants pour remplir des missions dont les contours ne cessent de s'élargir. Ce sont des démarches complémentaires. Vous pouvez d'ailleurs opter pour une solution mixte consistant à verser un don à une FRUP et à souscrire au capital de PME : les deux opérations bénéficieront de leur avantage fiscal précité mais la réduction maximale de l'ISF ne pourra excéder 45 000 €².

Deux outils à ne pas négliger pour réduire son ISF

La donation temporaire d'usufruit permet au détenteur d'un bien de sortir ce dernier de son assiette ISF en en donnant temporairement l'usufruit à un organisme reconnu d'utilité publique. Le principe est simple : la FRUP réceptrice de l'usufruit perçoit les revenus du bien (des loyers par exemple) ou en tire une contribution matérielle pour ses activités, le temps de la donation. Le propriétaire du bien sort ce dernier de l'assiette de son patrimoine imposable à l'ISF, ce qui réduit de facto sa facture fiscale. Rappelons que l'ISF n'étant dû que

par l'usufruitier (personne physique), la question est sans objet pour une fondation, personne morale. Une instruction fiscale du 6 novembre 2003 précise que la donation temporaire doit être notariée, durer au moins 3 ans et être consentie « en bonne concertation » avec l'organisme bénéficiaire.

Autre outil intéressant pour réduire son ISF, le don à un fonds de dotation sous réserve que celui-ci reverse ce don à une FRUP. Selon le rescrit de l'administration fiscale du 19 mai 2009, c'est la FRUP qui émettra le reçu fiscal destiné au philanthrope.

Lancer son projet philanthropique avec son ISF

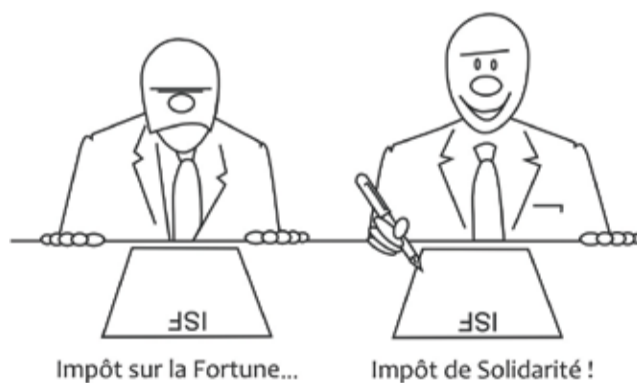
Vous voulez faire un don à une FRUP dont la cause vous est chère. Vous pouvez affecter vos dons à votre propre fondation abritée au sein de cette FRUP et développer vos propres projets. Ainsi, à Apprentis d'Auteuil, une fondation abritée peut être créée sans dotation, avec un engagement d'au moins 70 000 € par an pendant 3 ans minimum. Or, un don de 66 667 € permet d'obtenir la réduction maximale de votre ISF, soit 50 000 €. Il vous faut donc compléter votre don de 3 334 € (déductible à 66% de l'impôt sur le revenu) pour atteindre les 70 000 € nécessaires au financement de la première année de votre fondation abritée. Cette opération vous permet d'économiser 50 000 € d'ISF et 2 222 € d'IR mais surtout, elle fait de vous un acteur engagé dans des projets, vos projets, choisis, avec le soutien et l'expertise de la FRUP abritante.

Maître Alexis Becquart
Avocat associé chez Delsol & associés

¹ Article 885-0 V bis du Code général des Impôts

² Article 885-0 V bis A, III alinéa 2 du Code général des Impôts

Retrouvez toutes les informations sur l'ISF DON sur le site isf.blog.apprentis-auteuil.org



Vous avez jusqu'au 30 septembre 2011 pour donner à une Fondation ou investir dans une PME dans le cadre de l'ISF.

ANNÉE	ISF DON DON DE 10 000 €		ISF PME INVESTISSEMENT DE 10 000 €	
	2010	2011	2010	2011
DÉDUCTION ISF	7 500 €	7 500 €	7 500 €	5 000 €
COÛT RÉEL DU DON OU DE L'INVESTISSEMENT	2 500 €	2 500 €	2 500 €	5 000 €
MONTANT À INVESTIR POUR UNE RÉDUCTION MAXIMALE DE L'ISF	66 667 € pour une réduction de 50 000 € d'ISF		66 667 € pour une réduction de 50 000 € d'ISF	90 000 € pour une réduction ISF de 45 000 €

En 2011, investisseur c'est bien, philanthrope, c'est mieux !



ISF ET IR : JOUER SUR LES DEUX TABLEAUX !

Le montant de la réduction ISF étant plafonné par contribuable et par année d'imposition, la fraction non utilisée pour l'ISF peut ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

Dans le cas d'un don à une FRUP, la réduction d'IR est égale à 66% du montant du don non utilisé pour la réduction ISF, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'investissement dans le capital d'une PME, la réduction d'impôt est égale à 25% des versements effectués pendant la période de référence (22% depuis le 1^{er} janvier 2011), dans la limite de 20 000 € pour une personne seule ou 40 000 € pour un couple marié ou pacsé.

Point.com

Thomas Blard

Fondateur de www.decideurstv.com



Vive l'ISF PME !

Je ne sais pas quel est l'énarque qui a pondu ça, mais c'est une riche idée.

Pour les entrepreneurs qui peuvent renforcer leurs fonds propres, je n'ai pas besoin de vous faire un dessin. Qu'une start-up puisse embaucher ou une PME se développer à l'international grâce à cet argent est facile à comprendre.

Mais le coup de génie concerne le contribuable, car pour la première fois, c'est un impôt qui donne (presque) envie d'être assujéti.

Quitte à payer de l'impôt, et au-delà de la réduction de 50% auquel l'ISF PME donne droit, qu'il est agréable d'en connaître sa destination et sa finalité.

Quel bonheur de se dire que cet argent va être instantanément productif, sans passer par des mains intermédiaires !

Quel espoir d'imaginer que cet argent rapportera peut-être bien plus que l'ISF dû cette année là !

Si on constate depuis longtemps que l'ISF est un impôt centrifuge, qui fait fuir les riches contribuables et les entrepreneurs à succès au delà de nos frontières, l'ISF PME est centripète. Car une PME c'est petit, c'est local. Investir dans son destin, c'est investir près de chez soi, et donc, être moins tenté d'aller voir si l'herbe fiscale est plus verte ailleurs.

Mais surtout, j'y vois un passage de témoin entre générations. Un élément important à l'heure où notre pays vieillit et où logiquement son économie devient plus conservatrice. Cet ISF PME permet d'une certaine façon de redonner un peu le goût du risque aux aînés fortunés. C'est peut être pour eux un moyen de retrouver et de partager les sensations de leurs jeunes années, à l'époque où ils ont constitué un capital.

Le soutien aux jeunes entrepreneurs ne s'arrêtera pas à leur société mais rejaillira sur la société dans son ensemble. Qui plus qu'un jeune entrepreneur peut être sensible aux problématiques de la nouvelle génération qui cherche à faire son entrée sur le marché du travail ? En aidant un jeune entrepreneur, vous aidez 10 jeunes chercheurs d'emploi.

Il y a des générations plus gâtées que d'autres. Du fait du vieillissement, du conservatisme et des excès passés, les placements immobiliers ont le vent en poupe. La jeune génération a du mal à se payer son appartement, alors aidons-la à créer son entreprise. Et c'est pourquoi je dis : vive l'ISF PME !

Des projets innovants pour remettre les jeunes debout



Pour répondre à la détresse d'une enfance malmenée, d'une jeunesse désemparée, soutenir des familles fragilisées, Apprentis d'Auteuil imagine des réponses multiples et personnalisées. Elles préviennent de douloureux engrenages et permettent à des vies de redémarrer. Présent partout en France, Apprentis d'Auteuil accompagne chaque jeune en difficulté jusqu'à ce qu'il retrouve son projet de vie. Retour sur deux projets exemplaires...

Un apprentissage de l'autonomie à la carte

Le passage de la majorité est pour les jeunes en difficultés sociales un moment délicat. Dans un contexte économique exigeant en termes d'adaptation, ils sont le plus souvent en recherche d'orientation professionnelle ou sur la voie de l'apprentissage. Il leur faut en même temps passer du logement collectif à l'individuel, sans en avoir la capacité financière et matérielle. Ces jeunes à qui on demande d'être autonomes très tôt sont pourtant plus exposés que d'autres à des risques de rupture et de tension. Pour les aider dans l'apprentissage de l'autonomie, apprendre à vivre seul, faire les démarches administratives, connaître leurs droits et devoirs, créer des relations sociales, savoir se nourrir, se soigner... un accompagnement personnalisé s'avère nécessaire. Dans cette optique, en lien avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine, Apprentis d'Auteuil transforme la Maison d'Enfants à Caractère Social Le Hameau à Meudon, en une « passerelle vers l'insertion » pour des jeunes de 16 à 21 ans. La prestation d'accompagnement s'articule autour de 3 thématiques : formation-emploi, logement et vie sociale.

« Parce que tous ces jeunes, souligne Bernadette de Rouvray, chargée du développement régional, n'ont pas la même maturité ni les mêmes besoins, cette passerelle vers l'insertion propose une prestation à la carte où le jeune n'est plus pris en charge mais devient acteur de son projet ».

La prestation d'apprentissage à l'autonomie est développée grâce à un réseau de partenaires internes (structures de formation...) et externes (pôle emploi, entreprises, CAF, HLM...).

Elle concerne une trentaine de jeunes de 16-21 ans en 2011, une quarantaine l'année suivante... et plus ensuite si les moyens sont là... « Ce projet répond à un réel besoin pour amener des jeunes souvent fragiles à acquérir une autonomie indispensable à leur insertion, rappelle Bernadette de Rouvray. Nous avons besoin de soutiens pour le faire vivre ».

Un multi-accueil petite-enfance pour plus de sérénité

Les difficultés liées à la garde des enfants ont une acuité particulière dans certains quartiers où de jeunes parents souvent seuls sont en situation de précarité. Faute de pouvoir faire garder leur enfant, beaucoup de mères renoncent à un emploi. D'autres s'épuisent à trouver des solutions au jour le jour, souvent inconfortables et insécurisantes, notamment pour les tout-petits, ballottés et grandissant dans un univers de stress et de frustration... Ces tensions répétées peuvent fragiliser la relation parents-enfants.

En ouvrant un multi-accueil (crèche et halte-garderie) avec horaires atypiques, dans le quartier populaire de Haute-pierre à Strasbourg, Apprentis d'Auteuil permet à de jeunes parents, travaillant en particulier en horaires décalés, de faire garder leur enfant dans de bonnes conditions.

Créé avec un financement du plan Espoir-banlieues, le multi-accueil Balthazar accueille trente enfants de 0 à 4 ans entre 7h30 et 18h30 et dix de 5h30 à 7h30 ou 18h à 22h. Un Service d'Accueil Familial lui est attaché offrant neuf places chez des assistantes maternelles.

Balthazar offre également un accueil d'urgence pour permettre à des mamans sans solution de garde d'aller à un rendez-vous important ou souffler quelques heures. Ces situations de fatigue ou d'urgence répétées peuvent aussi être le symptôme de difficultés latentes plus graves qu'il faut prévenir. « Quand nous repérons un souci dans la relation parents-enfants, précise Jocelyne Sengelin, la directrice, nous en parlons avec le parent pour mieux l'aider et éventuellement, l'orienter vers un accompagnement thérapeutique avec le psychologue ». Depuis sa création, 250 enfants sont passés dans la structure. La liste d'attente compte une centaine d'enfants. Parce que les cicatrices de la petite enfance ne s'effacent jamais tout à fait, ce projet a besoin de davantage de moyens - et donc de soutiens privés - pour qu'un plus grand nombre de tout-petits puisse grandir en confiance.

Laurence Delchiaro

Le Point



François de Witt

Journaliste, président de Finansol

Donnez, vous vous porterez bien !

L'ISF DON est ce qui rend l'ISF... comestible ! Tant qu'à d'être imposable, autant faire ce que vous voulez de votre impôt. Choisissez une cause et des projets auxquels vous vous attacherez. Vous serez acteur, actif, utile à la société.

L'ISF DON permet surtout de se faire du bien, à soi autant qu'aux autres. Le don est excellent pour la santé. Même plus, la dépossession est à mon sens une vraie garantie de longévité ! Regardez le stress, souvent l'angoisse des investisseurs, obnubilés par l'évolution de leurs placements. Ils sont inquiets de savoir ce qu'ils vont gagner ou perdre.

Donner est tout le contraire. Donner rassure. Donner est source de sérénité. Vous savez où va votre argent. Vous voyez le fruit qu'il produit, le bonheur et l'espoir qu'il apporte.

Quand on a eu de la chance dans la vie, quand ses propres enfants n'ont manqué de rien, il est normal d'être solidaire de plus jeunes qui seraient en difficulté. Ces transferts intergénérationnels sont de la part des aînés une preuve de leur gratitude à l'égard de ce que la vie leur a donné.

Il est de toute façon indispensable que notre société vieillissante invente un nouveau mode de fonctionnement où ceux qui ont beaucoup reçu, partagent. Sans cela, je ne donne pas cher de notre avenir collectif.

L'ISF DON est un outil formidable qui pousse à la générosité. Je regrette seulement que ceux qui le peuvent s'en servent de façon tellement timorée. Et surtout qu'ils continuent à privilégier l'investissement et la recherche de gains. En France, dans le cadre de la loi TEPA, pour 1 milliard d'euros donné aux PME, 100 millions sont offerts aux causes d'intérêt général. Je ne dis pas qu'il ne faut plus investir dans l'économie et l'emploi. J'affirme qu'il est urgent de trouver un autre équilibre, plus harmonieux, au bénéfice du don pour des causes d'intérêt général.

Pourquoi faudrait-il, quand on a fait sa vie, que l'on possède un patrimoine confortable, continuer à accumuler ? Est-il juste de raisonner uniquement en termes de rentabilité quand il faudrait penser solidarité et générosité ? Quel exemple donnons-nous à la jeunesse en thésaurisant sans partage ? Il y a un temps pour gagner de l'argent, un autre pour le donner.

Croyez-moi, utilisez votre ISF pour donner. Vous vivrez mieux !



Claude Jullion



J'ai voulu faire de mon impôt un amplificateur de solidarité

J'avais envie de faire profiter des jeunes, en plus de mes propres enfants, des fruits de ma réussite.

Redevable de l'ISF, j'ai utilisé mon impôt pour financer la création en 2009 de notre fondation « Papylou et Mamyta » abritée par Apprentis d'Auteuil.

Les circonstances de la vie nous ayant sensibilisés, mon épouse et moi, à la souffrance d'enfants en détresse affective ou en rupture de liens, nous avons décidé de nous investir dans l'aide aux plus petits et donner de l'espoir à ceux qui n'ont pas eu les mêmes chances que d'autres pour bien démarrer dans la vie.

En choisissant moi-même l'affectation des sommes que je dois au titre de l'ISF par des dons au profit de ma propre fondation, je me mets au service d'un bien-être collectif, celui d'enfants qui n'ont pas pu bénéficier de l'environnement familial, affectif, matériel, leur permettant de grandir en confiance, dans le respect d'eux-mêmes et des autres.



Votre contact :

Claire Dognin : 01 44 14 75 20
claire.dognin@apprentis-auteuil.org



En finançant les projets que j'ai choisis, je suis créateur de valeurs pour ces jeunes : volonté, courage, éducation à la liberté et à la formulation de jugement personnel et indépendant.

En leur permettant de découvrir leurs talents et leur vocation, je les aide à prendre un meilleur départ dans leur vie professionnelle. En cela, je contribue à la solidarité nationale en faveur de l'emploi.

Et demain, une donation temporaire d'usufruit, me permettra de réduire ma base taxable d'ISF mais surtout ma fondation bénéficiera des loyers d'un de mes biens immobiliers.

Mon objectif n'est pas de réduire mes impôts. Il est d'être solidaire de l'enfance défavorisée. Je ne suis pas non plus méfiant quant à l'usage que ferait l'Etat des sommes que je lui verserais. Mais en tant qu'ancien entrepreneur, j'ai l'habitude d'être acteur de la vie économique.

L'usage des outils fiscaux liés à l'ISF au bénéfice de ma fondation m'ont permis de faire de mon impôt un amplificateur de solidarité et de générosité. Je ne peux qu'inciter mon entourage familial, mes amis, mes relations... à s'engager dans la même voie.

Retrouvez également l'interview vidéo de Louis Vaudeville sur www.sens-et-finances.com

Abonnez-vous à la newsletter pour découvrir les témoignages des nouveaux philanthropes